



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : LOIRE

Référence : 1000560678

Discipline : L0202 - Lettres modernes (L0202)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0420049A

Nom de l'établissement : Lycée professionnel Benoît Charvet - Lycée des métiers du tertiaire, du sport, des services et des soins à la personne

Commune : SAINT-ETIENNE

Adresse : 19 bis rue DE LAHARPE 42001 SAINT-ETIENNE

Courriel : ce.0420049A@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Enseignant de lettres chargé de l'enseignement du français langue seconde / français langue de scolarisation dans le cadre du dispositif UPE2A en lycée professionnel. Il contribue à l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et à leur inclusion progressive dans les classes ordinaires, en lien avec les orientations du CASNAV.

Missions

- Assurer l'évaluation diagnostique des compétences langagières des élèves allophones nouvellement arrivés.
- Mettre en œuvre un enseignement du FLS/FLSco permettant l'acquisition progressive du français langue de scolarisation.
- Organiser et accompagner l'inclusion progressive des élèves dans les enseignements disciplinaires et assurer le suivi de leur parcours.
- Travailler en lien étroit avec les équipes pédagogiques et éducatives afin de favoriser l'adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins des élèves.
- Participer au suivi des élèves et aux échanges avec les partenaires institutionnels, notamment le CASNAV.

Compétences requises

- Bonne connaissance des problématiques liées à la scolarisation des élèves allophones (EANA) et de l'enseignement du FLS/FLSco.
- Certification complémentaire FLS ou expérience significative dans l'enseignement du français langue seconde appréciée.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches pédagogiques différenciées et à élaborer des outils adaptés.
- Aptitude au travail en équipe, à la coordination pédagogique et au suivi individualisé des élèves.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.